

Les Echos

Economies, cotisations, moindres remboursements : Bercy prépare déjà le terrain pour le budget 2026

Pour réduire le déficit, l'exécutif veut entamer rapidement les négociations sur le budget 2026. Les dépenses de santé et des opérateurs de l'Etat sont dans le viseur, tout comme le financement de la protection sociale.

Par Sébastien Dumoulin, Stéphane Loignon

Après l'adoption chaotique du budget 2025, le gouvernement veut éviter un nouveau chemin de croix à l'automne. Il n'y aura donc pas de temps mort.

Dès ce lundi, les discussions ont repris à Bercy pour poser les jalons du prochain exercice. « Mon bureau est ouvert pour préparer un budget 2026 avec le temps qui nous a manqué pour le budget 2025 », a expliqué dimanche sur RTL le ministre de l'Economie et des Finances, Eric Lombard. Ce dernier a indiqué vouloir y travailler avec les entrepreneurs, mais aussi les syndicats de salariés et les partis politiques qui le souhaitent.

Mieux vaut s'y prendre tôt, car la tâche s'annonce ardue. Pour respecter la trajectoire de baisse du déficit - et revenir sous les 3 % du PIB en 2029 - il faudra le réduire d'une vingtaine de milliards d'euros l'an prochain. Et le gouvernement s'est engagé à ne pas recourir, comme cette année, à des hausses d'impôts « exceptionnelles ».

La surtaxe d'impôt sur les sociétés - qui doit rapporter 8,5 milliards d'euros dans les caisses en 2025 - ne sera pas reconduite. Quant à l'impôt minimal des plus riches (la CDHR, ou contribution différentielle sur les hauts revenus), il doit également s'éteindre en fin d'année, ce qui évitera l'effet ricochet sur la « flat tax ». L'application de la CDHR peut faire grimper de facto le taux de cet impôt sur les revenus du capital jusqu'à 37,2 %. Avec l'expiration de la CDHR, le locataire de Bercy « souhaite le ramener à 30 % ». Et plus généralement, « la fiscalité des entreprises est un sujet sur lequel il y a beaucoup d'allègements ces

derniers temps. Je ne veux pas y revenir », a tranché Eric Lombard.

Contractualiser avec les collectivités

Il faudra donc trouver ailleurs. Et en particulier tailler dans les dépenses. Mais lesquelles ? Ni celles de la Défense, ni celles de la Sécurité intérieure, ni celles de la Justice, dont les lois de programmation devraient être respectées, a confirmé le ministre. L'exécutif a néanmoins donné de premières pistes, dont un effort sur l'efficacité de la dépense publique via des économies « sur notre fonctionnement, sur notre organisation », a rappelé sa collègue à Bercy, la ministre de Comptes publics Amélie de Montchalin, sur Sud Radio ce lundi.

« Sur la santé, les comptes sont en déficit de 23 milliards d'euros, c'est considérable. »

Eric Lombard Ministre de l'Economie et des Finances

Dans sa déclaration de politique générale mi-janvier, François Bayrou avait déjà souligné la nécessité de repenser tous les budgets au regard du service à rendre et non du budget précédent augmenté de l'inflation. Agences et opérateurs sont plus particulièrement dans le viseur de Bercy, avec l'idée de faire « plus simple et plus efficace », selon Amélie de Montchalin.

Les collectivités, pour lesquelles le projet de loi de finances adopté prévoit un effort nettement moindre que celui initialement prévu, devraient aussi être mises à contribution. Lors d'un échange avec l'Association des journalistes économiques et financiers (Ajef), Eric Lombard avait évoqué son intention de « contractualiser avec les collectivités, avec des approches différenciées par catégorie ». Un projet qui rappelle les « contrats de Cahors », qui avaient pris fin en 2022.

Financement de la protection sociale

Ce n'est qu'une partie du chemin. « La réalité, qui est le sujet difficile, c'est que les deux tiers de notre

écart de déficit avec la moyenne de l'Union européenne viennent de la retraite et de la santé », a pointé Eric Lombard sur RTL. Seulement, les économies ne viendront pas des retraites, a-t-il reconnu. Le « conclave », qui doit prochainement s'ouvrir, a seulement pour consigne de ne pas alourdir la facture - et de garder le poste des pensions à 14 % du PIB.

« En revanche sur la santé, les comptes sont en déficit de 23 milliards d'euros, c'est considérable », a souligné le ministre, avant d'appeler à un travail avec les professionnels pour réduire cette ardoise en maintenant la qualité des soins. Sur LCI fin janvier, Eric Lombard s'était aussi interrogé sur le caractère indispensable d'un remboursement à 100 % pour ceux qui disposent de revenus supérieurs à la moyenne.

« Il y a des réformes à faire sur notre politique de santé. Il y a un très grand déficit. Comment on finance ? Comment on s'organise mieux, sans réduire la santé des Français ? » a insisté en écho Amélie de Montchalin sur Sud Radio. Il ne s'agirait pas seulement d'économies. S'appuyant sur une suggestion de l'ex-Premier ministre Gabriel Attal, la

ministre a posé la question du financement du modèle social, qui repose avant tout sur les actifs et pourrait, selon elle, faire l'objet d'un référendum. « Veut-on élargir la base de financement des politiques sociales dans notre pays ? Par exemple, il y a d'autres impôts qui pourraient contribuer. On pourrait dire : c'est l'ensemble des revenus qui contribuent à la Sécurité sociale », a-t-elle suggéré. C'est cependant déjà de plus en plus le cas, avec la CSG qui taxe tous les revenus et les transferts de TVA qui ont beaucoup grimpé.

Pour gagner en compétitivité, il serait possible de baisser les charges mais « d'augmenter d'autres impôts ». « Tout le monde paierait, même quand on est retraité, même qu'on a des revenus du capital », a-t-elle poursuivi, qualifiant cette piste de « très grande réforme ».

Une réforme délicate en tout cas (que ce soit en cas de hausse de CSG ou de TVA...), pour un gouvernement sans majorité. Bercy en a conscience. « Je n'ai pas fait le budget 2026. Mais ce que je sais, c'est que le budget 2026, comme le budget 2025, ce sera un compromis politique », a rappelé Amélie de Montchalin.



FÉDÉRATION
DES FINANCES

Construire les victoires de demain !